



Recommandation 637 (1971)¹

Deuxième rapport du CIHEAM

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Ayant pris connaissance du 2e rapport d'activité du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes ([Doc. 2854](#)) ;
2. Se félicitant du développement des activités du Centre qui contribue efficacement à la mise en valeur et au développement de la région méditerranéenne ;
3. Attirant l'attention des gouvernements membres sur sa [Résolution 480 \(1971\)](#),
4. Recommande au Comité des Ministres :
 - a. d'inviter à nouveau les gouvernements des Etats membres non signataires de l'Accord du 21 mai 1962 à s'associer aux activités du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes ;
 - b. d'augmenter le nombre de bourses allouées par le Conseil de l'Europe au Centre, pour tenir compte de l'extension des activités de celui-ci ;
 - c. d'accorder une subvention à la nouvelle revue Options méditerranéennes, publiée par le Centre ;
 - d. de charger le Secrétaire Général d'intervenir auprès du conseil d'administration du Centre afin que soit mis en place sans retard le comité consultatif.

1. Discussion par l'Assemblée le 27 janvier 1971 (29e séance) (voir [Doc. 2916](#), rapport de la commission de l'agriculture). Texte adopté par l'Assemblée le 27 janvier 1971 (29e séance).

